



Le mercredi 13 janvier 2021

Chers parents,

Tout d'abord, nous tenons sincèrement à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle que nous espérons plus douce et légère.

Aussi, par le présent courrier, nous vous informons que **le code rouge est prolongé au sein des établissements scolaires jusqu'aux vacances de détente (carnaval)**. Les mesures liées à la mise en œuvre dudit code rouge restent donc d'application. Le PO a, par conséquent, décidé de poursuivre l'organisation actuellement mise en place dans les écoles de la commune jusque fin février ; à savoir :

- De supprimer les repas chauds durant tout le mois de février,
- De réduire la tranche horaire d'accueil de 7h00 à 18h00,

Merci d'avance pour votre compréhension.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à prendre contact avec le service ATL (010/68.72.12).

Prenez soin de vous, des vôtres et des autres.

Le Directeur général f.f.,

Cédric THIBOU

L'Echevin Enseignement-ATL-Jeunesse,

Philippe DESCAMPS

Le Bourgmestre,

Luc DECORTE